

LE SUPPLÉMENT DU

ROCHE+

N°62 / FÉV. 2022 - LRSY.FR



À La Roche,
la biodiversité
est capitale



La Roche-sur-Yon
Le cœur Vendée

Un titre capital

Le titre de Capitale française de la biodiversité est décerné aux seules collectivités qui portent des actions fortes en faveur de l'environnement. Grâce à sa politique volontariste de restauration et de protection des cours d'eau et des zones humides, La Roche-sur-Yon est récemment devenue la dixième capitale portant ainsi cette distinction en France.



ÉDITO

La biodiversité, un enjeu pour demain

J'ai confié à ma première adjointe en charge de la Transition écologique et de l'environnement le soin de piloter, en lien avec les services de la collectivité, un important travail sur la préservation de la biodiversité sur notre commune.

Avec cette distinction de Capitale française de la biodiversité 2021, venant couronner toute la stratégie engagée par la Ville de La Roche-sur-Yon, je mesure aujourd'hui la responsabilité qui est la nôtre, une responsabilité également collective puisqu'elle nous concerne tous.

Et puisqu'à La Roche, la biodiversité est capitale, j'ai souhaité ici en faire le sujet d'un supplément au numéro de février de Roche+. Je vous en souhaite d'ores et déjà bonne lecture.

Luc Bouard

maire de La Roche-sur-Yon,
président de La Roche-sur-Yon
Agglomération



« Nous pouvons en être fiers. » Comme l'admet volontiers Anne Aubin-Sicard, première adjointe au maire, en charge de la Transition écologique et de l'environnement, la distinction de Capitale française de la biodiversité vient reconnaître tout le travail accompli par les services et les partenaires associés à la démarche de préservation de la biodiversité sur le territoire de La Roche-sur-Yon.

Ce label est aussi une fierté d'ampleur nationale puisqu'après de grandes villes ou métropoles, telles que Strasbourg, Rennes ou Lyon, c'est au tour de La Roche-sur-Yon d'être honorée de ce titre. La ville préfère du département de la Vendée conforte ainsi sa place aux côtés de territoires, déjà reconnus pour leurs actions en faveur de la biodiversité.

Des données et des actions

Le travail mené par La Roche-sur-Yon ne date pas d'hier « mais à la différence de ce qui se réalisait avant 2014, la Ville a mis en place une vraie politique globale sur la question de la biodiversité », souligne Anne Aubin-Sicard.

Dans le cadre de la révision récente du Plan local d'urbanisme, la collectivité a dirigé tout

un travail de collecte et de réactualisation de données, jusqu'alors incomplètes ou trop anciennes. Comme le précise Raphaël Bedhomme, chef de projet paysage et biodiversité à la Ville de La Roche-sur-Yon, « le territoire de la commune se caractérise par la présence d'une très grande diversité d'habitats naturels (haies, mares, boisements, prairies) qui structurent nos paysages bocagers. Une cartographie a été réalisée sur la base de ces nouvelles données afin d'identifier les zones importantes et d'en préserver leurs fonctionnalités écologiques, mais également d'anticiper le développement urbain, en évaluant ses impacts ».

« Ce travail nous a conduits à établir un véritable état des lieux de la biodiversité sur le territoire », poursuit-il. Pour l'élue en charge de la Transition écologique et de l'environnement « nous ne pouvons fondamentalement pas en rester au niveau de ces constats, quand bien même instructifs. Il y avait matière à engager un vrai plan d'actions en faveur de la biodiversité. Dire de nos jours que la biodiversité est en train de s'éroder

Lors de la remise du prix de Capitale française de la biodiversité, le 17 novembre 2021 à Paris, c'est avec les élus de la Ville et de l'Agglomération tout un territoire qui est à l'honneur.

Photo Luc Maréchaux





est un constat relativement simple à poser, mais le défi le plus difficile, mais néanmoins le plus responsable, est bien celui d'agir ».

L'action en passe inévitablement par le terrain. Pour Anne Aubin-Sicard, « ce qui a été entrepris sur la restauration de la continuité écologique sur l'Yon, l'ampleur de l'étude menée en amont, le travail concrètement engagée, avec des résultats tangibles à la clef, c'est du concret ! » Les interventions se font également en cœur de ville, avec la végétalisation des espaces publics, de la rue Clemenceau ou bien encore de la place du Théâtre, avec la mise en place de dispositifs d'accueil de la biodiversité sur nos

bâtiments publics... « C'est bien un écosystème complet et global qui se joue à La Roche-sur-Yon et son territoire », conclut l'élue.

La responsabilité de la collectivité

Sur de nombreux dossiers pilotés par la Ville de La Roche-sur-Yon, la sensibilisation des habitants comme des partenaires institutionnels et privés est primordiale à plus d'un titre. Encore plus pour le sujet biodiversité, « puisque c'est bien du vivant dont on parle ici. C'est bien la biodiversité qui permet, entre autres, d'assurer la diversité de notre alimentation, de préserver notre santé et de réduire l'impact du réchauffement climatique, appuie Anne Aubin-Sicard. Il en va de la responsabilité de la collectivité que d'informer les parties prenantes et de leur faire prendre conscience des enjeux vitaux que constituent la biodiversité et sa préservation ». Ici, comme ailleurs, la collectivité a bien entendu une responsabilité, mais elle n'est pas la seule et peut s'appuyer sur bon nombre d'associations, de fédérations, d'entreprises et d'institutions expertes en la matière pour mener le travail de sensibilisation et d'information sur les enjeux environnementaux. « Le sujet est collectif. Nous sommes tous concernés. »

Le programme annuel « Ma Ville nature » figure parmi les outils créés par la collectivité pour mener ce travail de sensibilisation auprès

La nature reprend peu à peu ses droits dans la vallée d'Alluchon.

des parties prenantes. Couplé aux interventions faites sur le terrain, « ces actions de sciences participatives, regroupant à chaque fois publics et intervenants toujours plus variés, participent à cette approche globale et à cette vision stratégique de la biodiversité sur le territoire », conclut Anne Aubin-Sicard.

La biodiversité restera capitale

Capitale pour une année, La Roche-sur-Yon restera Capitale française de la biodiversité à vie ! « Une récompense qui bien entendu nous oblige pour l'avenir », admet l'élue à la Transition écologique et à l'environnement.

La Ville de La Roche-sur-Yon engagera très vite un deuxième plan d'actions biodiversité, dans la continuité du premier volet, mais néanmoins renouvelé avec l'apport de nouvelles actions et de nouveaux partenariats. « Il nous semble important d'étoffer notre réflexion au gré des thématiques, de nous laisser porter suivant les sensibilités de nos partenaires. Nous devons évoluer en même temps que le plan d'actions lui-même », confie Anne Aubin-Sicard.

Une chose est sûre à La Roche-sur-Yon, la biodiversité est et restera capitale !

la parole en +

Une question collective

Anne Aubin-Sicard, première adjointe au maire, en charge de la Transition écologique et de l'environnement



L'engagement de la Ville en matière de préservation et de sensibilisation à la biodiversité est important, mais il est

également celui de bien d'autres acteurs et partenaires du territoire.

LIBELLULE, LOUTRE ET TRITON

Le suivi des animaux

Depuis plusieurs années, la Ville et la Ligue pour la protection des oiseaux Vendée mènent un suivi d'espèces caractéristiques du territoire : chouette chevêche, hirondelles, chauves-souris, moineau friquet, amphibiens. L'ensemble des données naturalistes est recensé dans un observatoire local de la biodiversité, transmis au Museum national d'histoire naturelle. Ces données alimentent la photographie de la biodiversité française.



Agrion de Mercure



Loutre d'Europe



MARES

Puits de biodiversité

Le territoire de La Roche-sur-Yon se caractérise par la présence d'une très grande diversité de zones humides. Une cartographie de ses espaces a été réalisée afin d'identifier les habitats et corridors importants dans le but de préserver leurs fonctionnalités écologiques.

**LA ROCHE-SUR-YON
EN CHIFFRES**

500

hectares de zones boisées

750

kilomètres de haies

1 200

hectares de prairies permanentes

550

zones humides

460

mares

550

hectares d'espaces de nature en ville





Triton palmé



CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

Un cours d'eau renaturé

Depuis 2017, la Ville a mis en œuvre un vaste programme d'effacement d'ouvrages sur l'Yon afin que la rivière retrouve son libre cours et permettre ainsi une circulation plus aisée des poissons et des sédiments.

Six kilomètres de cours d'eau ont retrouvé un fonctionnement naturel entre Alluchon et la Basse-Lardière, soit la totalité de la zone urbaine. Le suivi de la qualité de l'eau et du bénéfice environnemental est assuré par l'IUT de La Roche-sur-Yon.



PLACE NAPOLÉON

Des oasis en cœur de ville

Plusieurs places emblématiques du centre-ville ont fait l'objet d'importants réaménagements voire d'une requalification complète. Napoléon, Simone-Veil, de la Vendée... Ces places autrefois très minérales sont devenues des espaces de repos et de loisirs pour les usagers. En 2021, la Ville a créé un jardin sur la place du Théâtre afin de ramener du végétal en centre-ville et de sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité.



Un travail EN PARTENARIAT

La Roche-sur-Yon mène depuis plusieurs années un travail poussé d'observatoire de la biodiversité et de la qualité des milieux dans le cadre de plusieurs partenariats.

Le suivi de plusieurs espèces (hirondelles, chouette chevêche, chauve-souris...) assuré par **la Ligue pour la protection des oiseaux** permet de produire et d'actualiser un diagnostic écologique et de disposer d'une connaissance plus fine des effets des pratiques de gestion mises en œuvre par la Ville.

Le **département Génie biologique de l'IUT** a engagé un suivi de la qualité de l'eau de l'Yon, de ses affluents et des mares, ainsi que des inventaires floristiques.

Le **lycée Nature** observe un ensemble de vingt mares afin de réaliser un suivi des populations de libellules et de batraciens (triton marbré, rainette verte...).

Un pôle de compétences est en cours de développement

La **Fédération de pêche** apporte son expertise sur les populations de trois espèces indicatrices (anguille, brochet et vandoise). Ce suivi est important pour mesurer l'effet des projets urbains et de l'effacement des ouvrages sur la biodiversité piscicole. Dans les zones retrouvant un courant d'eau naturel, le rétablissement des continuités écologiques a permis de retrouver des populations d'espèces d'eaux vives (gougeons, chevesnes).

La frayère de Renou, zone appréciée des brochets, permet de reconnecter les zones humides à l'Yon.

La **Direction environnement et développement durable** participe par ses interventions sur le terrain à la connaissance des espèces et des milieux présents sur le territoire communal (exemple : observation du marquage des loutres sur les cours d'eau).

Grâce à ces collaborations, la Ville de La Roche-sur-Yon souhaite développer un pôle de compétences sur la biodiversité. Ces connaissances permettront à la collectivité de formaliser un Atlas de la biodiversité communale dans les deux prochaines années.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Ville de La Roche-sur-Yon pratique la gestion différenciée de ses espaces verts. Elle se décline pour tous les nouveaux aménagements et se traduit en particulier par des objectifs de réduction de la consommation en eau pour l'arrosage.

Une frayère pour les brochets à Renou

Les effacements d'ouvrages sur l'Yon ont nécessité des travaux complémentaires, comme la réhabilitation de l'ancien plan d'eau de Renou. Les aménagements réalisés ont eu pour objectif de créer une frayère (zone de reproduction) à poissons de 300 m², réalisée en concertation avec la Fédération de Pêche de Vendée, et une zone d'expansion des eaux en cas de crue. La reconnexion de la zone humide à l'Yon fait de Renou un lieu propice pour le brochet, qui affectionne particulièrement les zones végétalisées et peu turbulentes pour sa période de reproduction et le développement des jeunes poissons. La zone humide permet également un déversement des eaux de l'Yon, en cas de fortes précipitations et de crues, et atténue les risques d'inondations. En revanche, lors de périodes plus sèches, la zone humide joue son rôle d'éponge et libère l'eau emmagasinée durant l'hiver.





Le travail de suivi de la biodiversité a été confié par la Ville aux étudiants de l'IUT et du lycée Nature.



La vallée de la Trézanne

Dans le cadre du plan biodiversité de La Roche-sur-Yon et du partenariat entre son agglomération et la **Chambre d'agriculture de Vendée**, la Ville a aménagé le fond de vallée de la Trézanne. Les travaux réalisés en 2018 et 2019 ont permis de valoriser la continuité douce et de reconstituer le maillage bocager. Ils ont notamment consisté à recréer une haie de 200 mètres de long avec des végétaux locaux (cornouiller, prunellier, chêne, charme, noisetier) fournis par la Chambre d'agriculture et plantés par le chantier collectif de la Ville. Trois mares ont également été créées, alimentées par les eaux de drainage des parcelles situées sur la rive droite de la rivière. Le GAEC de la Trézanne a apporté sa connaissance des sols pour le bon positionnement des mares afin qu'elles jouent un rôle d'amélioration de la qualité de l'eau et d'accueil de la biodiversité.

ET AUSSI...

À la découverte de la biodiversité aux Terres-Noires

Afin de découvrir de manière ludique la biodiversité des Terres-Noires, la Ville de La Roche-sur-Yon propose aux habitants un parcours d'orientation jalonné de plusieurs balises. Ce circuit, adapté à tous les niveaux, permet d'observer les différents points d'intérêt faune et flore.

Avec ses haies, mares, landes humides et petits boisements classés, les Terres-Noires ont fait l'objet d'inventaires floristiques et faunistiques depuis plusieurs années, notamment dans le cadre d'une convention de partenariat avec la Ligue pour la protection des oiseaux Vendée. Le site a été labellisé refuge LPO en 2018 et un plan d'actions biodiversité spécifique a été élaboré. Après une phase de diagnostic écologique approfondi, un plan de gestion a été défini afin de tenir compte des enjeux écologiques de ses prairies humides et de mettre en place un entretien adapté des fossés et autres landes sèches.

Ma Ville nature

Parce que la connaissance de la biodiversité ne doit pas être réservée qu'aux experts, la Ville de La Roche-sur-Yon organise, en partenariat avec Terre des sciences, la Ligue pour l'enseignement, la LPO et La Cicadelle, des sessions d'animation. Depuis 2019, elle propose le programme « Ma Ville nature » avec des conférences, des ateliers pratiques... Chaque année, ces animations rassemblent plus de 1 000 personnes.



ROCHE+ – Le supplément du Roche+, le magazine d'information de la Ville et de l'Agglomération de La Roche-sur-Yon – n°62 – Fév. 2022
Directeur de publication : Luc Bouard – Directeur de la rédaction : Gilles Guérin – Rédactrice en chef : Muriel Hillairet – Rédacteur en chef adjoint : Sébastien Raveleau – Rédaction : Place du Théâtre, 85000 La Roche-sur-Yon – 02 51 47 49 20 – rocheplus@larochesuryon.fr – Gilles Guérin, Sébastien Raveleau – Photographies : Raphaël Bedhomme, Myriam Bou, Brice Bucher, Patrick Trecul, photo de couverture Alexandre Lamoureux – Création graphique, mise en page et relecture : @agencescoopcommunication, 12770-MEP – Impression : Imprimerie Vincent – Tirage : 36 000 exemplaires – Distribution : Adrexo – Dépôt légal : 2022 – ISSN 2551-8747



Ry La Roche-sur-Yon
Le cœur Vendée



SUIVEZ-NOUS SUR @LAROCHESURYONFR